



Foyer « René CAYET »
81 rue des Flandres
68100 MUHOUSE
Pôle protection de l'enfance 68

1. EDITORIAL

L'année 2021 aura été la première de pleine exercice d'une direction mutualisée entre les FAE les Hironnelles et René Cayet.

« Pour une prise en charge de type familiale »

Les placements s'effectuent à la demande des Services de l'Aide Sociale à l'Enfance, du parquet, d'un juge d'instruction ou d'un juge des Enfants. L'établissement est habilité à recevoir des mineurs délinquants (Ordonnance du 02/02/45) et des mineurs en danger (Articles 375 du code civil).

Nous tentons de :

- Conduire une pédagogie différenciée et la plus proche possible des processus propres à l'adolescence
- Faire « progresser » le jeune, tant à un niveau personnel que social, à court et moyen terme
- L'amener à trouver une place valorisante dans la société
- Lui éviter à plus longue échéance la répétition de comportements qui conduit à l'exclusion et la marginalité.

Favoriser l'insertion sociale

L'établissement a pour mission de préparer au mieux les adolescents qui lui sont confiés à leur insertion sociale. Cette préparation passe par la prise en compte des dimensions scolaires et professionnelles mais aussi, et surtout, de la dimension personnelle sans laquelle les autres ne peuvent aboutir.

Organiser une prise en compte globale

Le travail d'accompagnement et la réalisation des objectifs pour ces jeunes en rupture réclament la mise en œuvre de moyens personnalisés. Aussi notre foyer fonctionne-t-il sur la base d'une prise en charge éducative évolutive prenant en compte les aspects tant collectifs qu'individuels.

Le travail de soutien à la parentalité

Pas de retour possible si la famille dans son entièreté refuse le changement. C'est donc un axe majeur de notre pratique.

Amener le jeune vers sa propre prise en charge

C'est en aidant le bénéficiaire à assumer et dépasser les problèmes à l'origine des troubles ayant motivé la décision de placement que l'institution doit lui permettre de :

- Soit réintégrer la cellule familiale
- Et/ou d'être suffisamment armé pour démarrer seul dans la vie de façon apaisée et décidée.

2. MISSIONS ET PRESTATIONS DELIVREES

Le foyer dispose de différentes unités de vie : 2 groupes de six (14/16 ans) + 2 groupes de 5 (16/18 ans), + 4 places d'Internat Externalisé (16/18 ans), conçues afin de répondre au mieux aux diversités d'âge, de personnalité et de capacité. Nous disposons aussi d'ateliers de jours, différemment développés entre d'un côté les Hironnelles et de l'autre le René Cayet. Ainsi, autant l'encadrement se restreint au fur et à mesure que le garçon grandit et progresse d'une structure à l'autre, autant les responsabilités et l'autonomie qui lui incombent s'accroissent.

Nos ateliers de jours tentent de s'organiser pour répondre à la fois aux besoins de remaniement psychique, et au développement d'habiletés psycho-sociales permettant alors d'aborder l'insertion dans la cité de façon assuré.

Enfin, nous avons deux services dits « hors les murs » mutualisés entre les 2 FAE, le service de placement à domicile (13/18 ans) de 15 ♀ + 15 ♂ places et le SASM (17/21 ans) de 8 ♀ + 7 ♂ places.

Concernant le service de PAD, la grande différence avec une prise en charge classique dite de milieu ouvert, réside essentiellement dans les points suivants :

- La fréquence de nos passages minimum 3X/ semaine,
- L'engagement de l'établissement en terme de responsabilité, puisque c'est un placement,
- La possibilité de s'appuyer sur l'ensemble des services support des deux internats y compris en cas de replis.

Concernant le Service d'Accompagnement et de Soutien à la Majorité, que nous pourrions définir comme suit : « Compartiment étanche qui permet la transition entre deux milieux dont les pressions sont différentes », les objectifs sont :

- L'inscription du projet dans une logique de parcours (PPE),
- La nécessité de produire une continuité dans la protection des jeunes majeurs connus par l'institution, au regard de la très grande précarité en terme

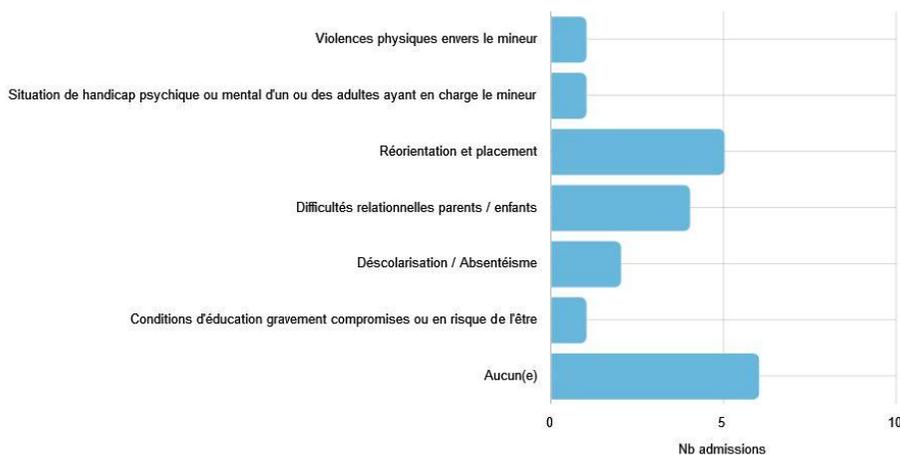
d'apprentissage premier, autrement dit assurer la continuité d'un cadre structurant proposé jusque-là par l'établissement :

- Renforcement de la socialisation et des acquis
- Garantir le projet professionnel et/ou scolaire
- Continuer de porter le projet d'insertion sociale et professionnelle, y compris lorsque celui-ci n'est pas clairement formulé
- Proposer un dispositif d'accueil et d'apprentissage de l'autonomie pour les adolescents placés très tardivement,
- Permettre et accompagner le passage à majorité, sortir d'un schéma de rupture pour envisager la séparation comme une continuité dans le parcours,
- Se construire un réseau extérieur et accompagner l'inscription dans les structures de droit commun,
- Proposer un projet viable

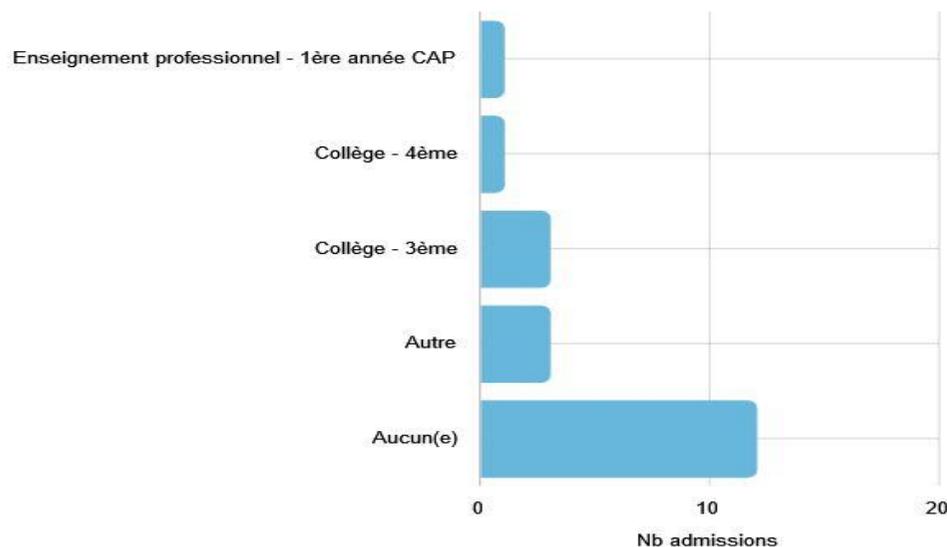
2.1. L'activité

	Accueil "UV1"	Accueil "UV2"	Internat Externalisé	SAS majorité	SEADR PAD	Semi-Autonomie "UV3"	Semi-Autonomie "UV4"	Total
Total Résultat	2230	2301	979	2631	4444	1586	1617	15788
Total Prévisionnel	1936	1936	1290	2300	3103	1613	1612	13790
Sur-activité par service	294	365	-311	331	1341	-27	5	1998

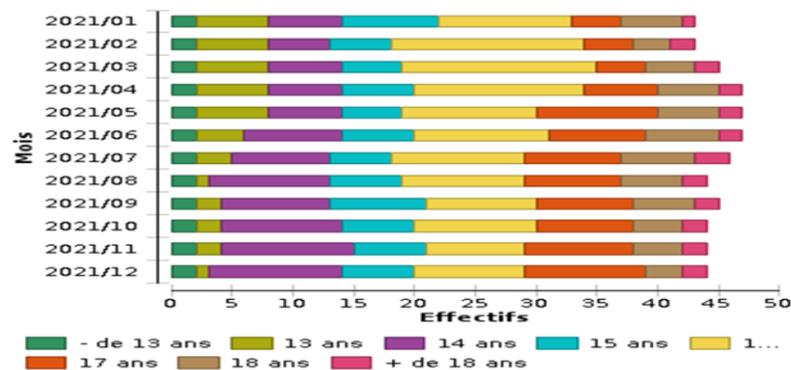
2.2. Motif de placement à l'admission



2.3. Niveau scolaire à l'admission



2.4. Prise en charge par mois et classe d'âge à la fin du mois



Classe d'âge	2021/01		2021/02		2021/03		2021/04		2021/05		2021/06		2021/07		2021/08		2021/09		2021/10		2021/11		2021/12	
	Masc	TOTA	Masc	TOTA																				
- de 13 ans	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
13 ans	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	4	4	3	3	1	1	2	2	2	2	2	2	1	1
14 ans	6	6	5	5	6	6	6	6	6	6	8	8	8	8	10	10	9	9	10	10	11	11	11	11
15 ans	8	8	5	5	5	5	6	6	5	5	6	6	5	5	6	6	8	8	6	6	6	6	6	6
16 ans	11	11	16	16	16	16	14	14	11	11	11	11	11	11	10	10	9	9	10	10	8	8	9	9
17 ans	4	4	4	4	4	4	6	6	10	10	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	9	9	10	10
18 ans	5	5	3	3	4	4	5	5	5	5	6	6	6	5	5	5	5	4	4	4	4	3	3	
+ de 18 ans	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	3	3	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
TOTAL	43	43	43	43	45	45	47	47	47	47	47	47	46	46	44	44	45	45	44	44	44	44	44	

2.5. Prise en charge relevant de la double vulnérabilité PE/MDPH

Concernant les situations de doubles vulnérabilité, si nous avons très peu de situation ayant une reconnaissance MDPH, la question des limites cognitives pour certains de nos bénéficiaires interroge nos pratiques et nous demande une adaptation continue.

2.6. Mouvement, admissions, sorties

L'effectif cumulé est de 59 adolescents et jeunes majeurs, avec 20 admissions pour 15 sorties.

2.7. Durée du placement

Pour les situations sorties des effectifs en 2021, la moyenne de la durée du placement est de 21.1 mois soit 1.75 an

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1. Vie de l'établissement

Le travail autour d'une convergence des pratiques en lien avec les préconisations de la CRC aura permis de fixer les contours d'une pratique harmonisée concernant le soutien aux mineurs, le travail avec les familles, les écrits professionnels, et plus largement certaines procédures administratives.

Mais au-delà de ces changements internes, l'année 2021 fut la seconde en terme de pandémie COVID-19. Si nous étions un peu plus aguerris dans sa gestion au quotidien, cela aura fortement contribué à fatiguer nos équipes, et pour certains à changer d'orientation professionnelle.

Malgré ce contexte sanitaire, 2 camps ont pu être organisés en été : l'un à Fellingring (68) et le second à Cerbère (66).

3.2. Travail avec les familles

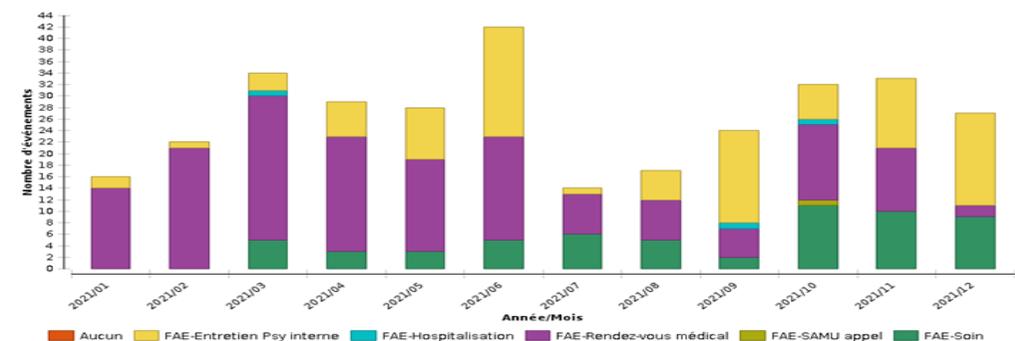
Nombre d'événements par type et p	2021/01	2021/02	2021/03	2021/04	2021/05	2021/06	2021/07	2021/08	2021/09	2021/10	2021/11	2021/12	Total
Aucun													0
FAE-Famille : Administratif	1		4					1		3		2	11
FAE-Famille : RF		4	3	4	6	5	4	1	4	3	6	10	50
FAE-Famille : VAD Bénéficiaire	2	6	11	7		4	8	2	6	8	4	7	65
FAE-Famille : VAD Famille		3	19	7	10	4	9	10	9	15	13	14	113
FAE-Famille : VAD Parents		1	5	1	2	7	7	2		6	5	1	37
FAE-Famille : Visite accompagnée	2	5	1		8	10	7	5	5	1	8	13	65
FAE-Famille : contact téléphonique			5	1	1	1	1	3	33	38	63	65	211
FAE-Rencontre Fratrie		2		2		3	2	1	1			2	13
TOTAL	5	21	48	22	27	34	38	25	58	74	99	114	565

Année 2021	FAE René Cayet				
	Internat renforcé	Semi-Autonomie	Internat Externalisé	SASM	SEADR
Travail avec les familles (Réunion clinique, soutien individuel, contact téléphonique, ...)	168	44	12	33	308

3.3. Les démarches en lien avec l'apprentissage de l'autonomie

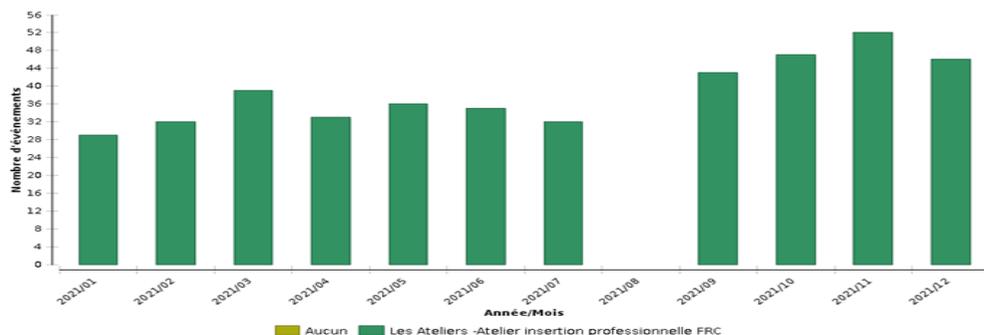
Nombre d'événements par type et par mois	2021/01	2021/02	2021/03	2021/04	2021/05	2021/06	2021/07	2021/08	2021/09	2021/10	2021/11	2021/12	Total
Aucun													0
FAE-Accompagnement démarche administrative	3	1	2			3	2	1	2	3	1	2	20
FAE-Accompagnement gestion budgétaire				1			1						3
FAE-Contact téléphonique	3	4	1	1	3				13	40	34	32	131
FAE-Entretien individuel	2	3			1		3	2	7	6	3	7	34
FAE-Rencontre partenaire	2		2	2		1				1	1	1	10
FAE-VAD : Appartement Internat						2	2			1	1	1	11
FAE-VAD : SASM			1										1
TOTAL	10	8	6	4	4	6	8	3	24	51	40	46	210

3.4. Le soin



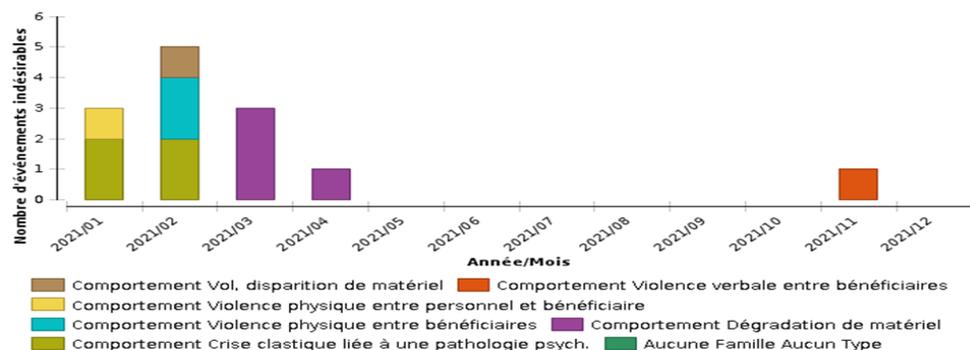
Nombre d'événements	2021/01	2021/02	2021/03	2021/04	2021/05	2021/06	2021/07	2021/08	2021/09	2021/10	2021/11	2021/12	Total
Aucun													0
FAE-Entretien Psy interne	2	1	3	6	9	19	1	5	16	6	12	16	96
FAE-Hospitalisation			1						1	1			3
FAE-Rendez-vous médical	14	21	25	20	16	18	7	7	5	13	11	2	159
FAE-SAMU appel										1			1
FAE-Soin			5	3	3	5	6	5	2	11	10	9	59
TOTAL	16	22	34	29	28	42	14	17	24	32	33	27	318

3.5. Les Ateliers de jours



Nombre d'événements par type et	2021/0	021/0	021/0	021/0	021/0	021/0	021/0	021/0	021/0	021/1	021/1	021/1	Total
Aucun													0
Les Ateliers -Atelier insertion professionnelle	29	32	39	33	36	35	32		43	47	52	46	424
TOTAL	29	32	39	33	36	35	32	0	43	47	52	46	424

3.6. La violence en FAE



Nombre d'événements indésirables par famille/sous-famille		2021/01	2021/02	2021/03	2021/04	2021/05	2021/06	2021/07	2021/08	2021/09	2021/10	2021/11	2021/12	TOTAL
Aucune Famille	Aucun Type													0
Comportement	Crise clastique liée à une pathologie psych.	2	2											4
	Dégradation de matériel			3	1									4
	Violence physique entre bénéficiaires		2											2
	Violence physique entre personnel et bénéficiaire	1												1
	Violence verbale entre bénéficiaires											1		1
	Vol, disparition de matériel		1											1
TOTAL		3	5	3	1	0	0	0	0	0	0	1	0	13

3.7. Focale sur l'action de l'établissement dans le domaine de la coordination de parcours des usagers (intra associative / extra associatif)

L'ensemble de nos prestations n'ont de sens que dans l'articulation des unes par rapport aux autres, c'est de cette manière que se dessine progressivement un parcours. L'objectifs étant de proposer une prise en compte du bénéficiaire au plus près des besoins repérés, avec comme points de mire, une sortie de nos dispositifs qui soit sécuritaire.

3.8. Focale sur l'action de l'établissement dans le domaine du partenariat / Transversalité (partenariat avec le sanitaire, le milieu « ordinaire », etc...)

Partenariat actif avec Hopen Dog. L'objectif étant d'améliorer la qualité de vie des personnes fragilisées via la médiation par l'animal et la mise à disposition de chiens de soutien psychologique recueillis et formés.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

4.1. Mise en œuvre de la démarche d'évaluation

En ce qui concerne la démarche d'évaluation, cette dernière se fait en continue, avec un point étape, une fois par an, au mois de septembre.

Ce sont deux journées consacrées à faire d'abord un bilan de l'année écoulée et le second jour, à envisager les changements qu'il sera nécessaire de mettre en œuvre l'année qui suit.

4.2. Mise en œuvre de la démarche qualité

La promotion de l'autonomie, de la qualité de vie, de la santé et de la participation sociale sont des éléments centraux en terme d'amélioration, et l'organisation de la prise en charge y concourt. C'est pour cette raison que nous nous sommes efforcé de proposer des prises en charge en petite unité de vie, 6 mineurs maximum.

La personnalisation de l'accompagnement, c'est-à-dire la manière dont est organisée l'élaboration du projet personnalisé, et sa déclinaison opérationnelle, nous permettent, de dépasser la simplification d'une réponse qui voudrait se limiter aux objectifs répondant aux uniques besoins primaires, pour envisager l'adolescent de manière beaucoup plus holistique, et ce dans l'esprit de la loi du 2 janvier 2002.

Si devenir acteur de sa vie n'est pas toujours aisé, il y a nécessité d'accompagner nos bénéficiaires dans cet apprentissage. Ainsi, une des façons de permettre la garantie des droits et leur participation est l'organisation de réunions hebdomadaires par Unité de Vie.

4.3. Les moyens de l'amélioration de la démarche qualité : la formation continue

La question du vivre ensemble apparaît aujourd'hui de plus en plus impactée par des enjeux sociétaux extrêmement clivants. Ainsi, nous avons commencé à réfléchir à la manière dont la loi de 1905 pouvait soutenir notre travail d'accompagnement. Une première journée de travail sur quatre a eu lieu au dernier trimestre 2021, les autres se déploieront en 2022.

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2021

<u>CDI</u>							
Evolution personnel présent au 31/12 sur 3 ans (en équivalent temps plein)							
2019	2020	2021					
32,33	34,93	38,92					
Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)							
	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	37,92	2,75	3,20	21,25	1,23	0,00	9,49
CDD remplacement	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	38,92	2,75	3,20	22,25	1,23	0,00	9,49

6. CONCLUSION

L'année écoulée, en lien avec le contexte sociale et pandémique, aura été pour beaucoup d'entre nous une période difficile pris, entre, d'une part notre volonté de soutenir la mission jusqu'au bout, et d'autre part un sentiment de solitude nous amenant progressivement vers des questionnements profonds en lien avec le sens de notre travail. Au final : pourquoi je suis là ?

Ce fut une année difficile, car l'adaptation à de nouvelles exigences a pu, à certains moments, créer de l'incertitude.

Mais 2021 fut aussi l'opportunité de mutualiser davantage qu'un poste de direction. Il s'agit de mutualiser les compétences de l'ensemble des professionnels des deux établissements et, quoi qu'il puisse en être dit, cela se distingue positivement auprès de nos autorités de tutelles, tout en déployant leur volonté de toujours améliorer leurs pratiques.

Conscient du chemin parcouru, je remercie tout naturellement chaque collègue car cela n'a pu se faire que parce que l'ensemble des équipes y aura contribué.

En ce qui concerne l'année 2022, peut-être que nous arriverons à finaliser notre projet d'autoécole, et de Food-truck, du moins à les faire suffisamment vivre pour qu'ils puissent devenir des lieux ressources pour l'accompagnement de nos jeunes !